FICHE - RÉPARER

# Faites durer vos objets !

*« L'éphémère, ça coûte cher ! »*
Dicton populaire.

Entretenir et réparer un objet, qu'il s'agisse d'une maison, d'une voiture, d'un vêtement ou d'un appareil électrique, c'est prolonger la vie de cet objet, et, par conséquent, réduire la demande pour ce bien, qu'il soit neuf ou d'occasion. L'action de réparer, au même titre que celle de réutiliser, réduire et recycler, est l'un des piliers de l'écofrugalité. Chacune de ces actions réduit votre empreinte environnementale et vous fait réaliser des économies en évitant de renouveler vos biens de façon anticipée.

Cette fiche vous fait gagner
**410 €**
par personne
www.ecofrugalproject.org

En prolongeant la vie de vos objets, vous réaliserez que le temps n'est pas forcément votre ennemi : la patine d'un meuble lui donne du cachet, idem pour le cuir d'un sac. Quant au jean usé, c'est carrément tendance !
On l'oublie souvent mais certains biens peuvent même prendre de la valeur en vieillissant. Les vins se bonifient, mais aussi les objets d'arts, les voitures de collection, certains meubles.

## L'entretien de vos objets

Les notices d'utilisation expliquent par le menu comment entretenir vos biens (par exemple la vidange, la purge du machine à laver et du lave vaisselle). Conservez-les soigneusement et suivez les conseils indiqués. En cas de perte, la plupart des notices sont en téléchargement gratuit sur le site du fabricant. Certains sites référencent toutes les notices disponibles grâce à la participation collaborative des internautes[1].

## Réparer un produit dont la garantie a expiré

De nombreux appareils de notre vie quotidienne sont très complexes, et il n'est pas aisé, voire inutile, de tenter de les réparer soi-même. Mettre les mains dans le cambouis, en particulier lorsqu'il s'agit d'appareils mécaniques ou électroniques, est loin d'être garanti. Mieux vaut s'en remettre à un expert. Cependant, trouver un bon réparateur n'est pas chose aisée et le coût demandé est parfois dissuasif. Toutefois la persévérance finit souvent par payer…

Les vendeurs et les services après-vente ont souvent tôt fait de vous convaincre d'acheter un nouvel appareil plutôt que de le faire réparer (voir encadré "Zoom") mais ne vous laissez pas désarçonner par leurs arguments. Les prix des réparations sont souvent opaques, alors demandez plusieurs devis. Le bon réflexe, le cas échéant, sera de vous adresser à un réparateur agréé, dont les coordonnées figurent sur le manuel d'utilisation de l'appareil. Vous trouverez aussi sur internet des entreprises de l'économie solidaire et sociale spécialisées dans la réparation d'objets.

Dans le cas d'un élément mécanique défectueux clairement identifiable et simple à remplacer, effectuez vous-même la manipulation après avoir lu le mode d'emploi en particulier les avertissements sur la sécurité. Sinon, faites-vous aider par un proche connaisseur qui identifiera la pièce et vous aidera à la remplacer après l'avoir commandée sur internet. Les forums sont très utile, ainsi dans le docu-

mentaire *Prêt-à-jeter*, le propriétaire d'une imprimante finit par trouver l'explication de sa panne. Après enquête, il a découvert qu'une puce avec un compteur incorporé mettait automatiquement hors d'usage l'imprimante au bout de 17 000 impressions - un véritable exemple d'obsolescence programmée ! - il a ensuite trouvé sur le net le logiciel libre pour remettre à zéro le compteur et réutiliser son imprimante[2].
Grâce à internet, vous accédez aussi de plus en plus facilement aux bases de données de pièces détachées que les fabricants réservaient auparavant aux seuls professionnels.

Dans tous les cas, privilégiez toujours la sécurité et assurez-vous de bien respecter les consignes et avertissements figurant sur le mode d'emploi avant d'entreprendre la réparation.

Les vêtements et les chaussures sont plus faciles à entretenir et à réparer. Vous pouvez vous adresser à un tailleur ou une retoucherie pour réparer l'accroc d'un vêtement ou lui donner une seconde vie (cf. fiche écofrugale à venir - *Vêtements*). Pour vos chaussures, une visite chez le cordonnier leur redonnera leur lustre d'antan, tout en préservant la patine du temps. Idem pour vos cartables et sacs à main ! Quant aux meubles, donnez du travail aux ébénistes… Concernant votre voiture, un entretien régulier prolongera sa durée de vie et réduira la pollution générée par son utilisation, qui tend à s'accroître avec le temps (cf. fiche écofrugale - Éco-entretien du véhicule).

En dernier recours, si votre bien n'est pas réparable, donner le à recycler et achetez un produit d'occasion plutôt qu'un neuf (cf. fiche écofrugale à venir - *Acheter d'occasion*). Vous trouverez dans le réseau Envie, une entreprise sociale et solidaire, de l'électroménager à bas prix tout en bénéficiant d'une garantie d'un an. Il vous est aussi possible de leur apporter le bien que vous n'avez pas réussi à réparer, de manière à ce qu'ils le récupèrent ou le recyclent.

1 - http://mesnotices.fr
2 - Documentaire de Cosima Dannoritzer diffusé sur Arte en fév. 2011.

ZOOM

## Les devis, les garanties, et SAV

La plupart des biens manufacturés sont garantis un an. La vente de l'extension de garantie (3-5 ans) est devenue une activité très lucrative. Or les chances qu'un bien tombe en panne durant cette période sont très faibles. Moins de 3 % dans l'électroménager selon certains experts[4]. Certaines enseignes refusent même de vendre certaines marques (marque d'aspirateur) au motif que le produit bénéficie d'une garantie d'origine de plus de 5 ans qui ne leur permet pas de vendre d'extension de garantie. N'oubliez pas que la garantie tombe lorsqu'un appareil a été ouvert. Le constructeur le remarque très facilement. Sur les ordinateurs portables, le desserrage des vis entraine la perte de mini-scellés de cire.

⚠ Ouvrir soi-même un appareil électrique, même débranché, peut représenter des risques pour votre vie, lorsque ce dernier contient un condensateur.

Les devis deviennent malheureusement une activité lucrative à part entière et se transforment un peu trop rapidement en certificat de décès. Ainsi, dans l'électroménager, il n'est pas rare de voir l'intervention d'un quart d'heure facturée 70 € avec un technicien qui prétend à la fois détecter et diagnostiquer la panne simplement à l'oreille (en écoutant le moteur) et sans même se donner la peine de l'ouvrir (lorsque l'appareil ne fait plus de bruit) avant de conclure que l'appareil a rendu son dernier souffle !

Lorsque les appareils sont réparables, les services après-vente (SAV) préfèrent souvent remplacer tout un module de l'appareil plutôt que le composant endommagé. Ainsi la carte électronique d'un téléviseur est facturée 600 € alors que le remplacement du seul composant défectueux n'aurait coûté que 0,30 € pour la pièce. Ce qu'on appelle l'économie de la fonctionnalité est une réponse à ces travers. Il ne s'agit plus pour l'utilisateur de posséder le bien mais avant tout de l'utiliser. L'entreprise vous vend la mise à disposition du bien pour un temps (location), elle a alors tout intérêt à ce qu'il dure le plus longtemps possible.

4 - *TV, Hifi, électroménager, le grand bluff ?* Envoyé Spécial, 18 fév. 2010.

### Écofrugal !

- Allonger la durée de vie d'un bien.
- Ne pas gaspiller.
- Comparer les devis.
- Gagner en pouvoir d'achat à condition de le réorienter vers de l'immatériel.

DÉCRYPTAGE

## L'obsolescence programmée

Il n'y a pas si longtemps, la plupart des appareils nous accompagnaient à vie. Aujourd'hui certains ingénieurs reconnaissent en catimini que les appareils hi-fi, électroménagers sont programmés pour mourir avant 10 ans[3]. Il s'agit d'atteindre un subtil équilibre entre la fiabilité des appareils et le besoin pour l'industriel d'inciter au renouvellement. Les constructeurs refusent de communiquer sur ces sujets et il est improbable que cela change à moins que la réglementation n'oblige ces derniers à mentionner la durée de vie de leurs produits ou à proposer des garanties de durée minimale d'utilisation.
Pour en savoir plus, lire le rapport très complet du *centre national d'information indépendant sur les déchets* (Cniid) et regarder le documentaire *Prêt à jeter* (cf. la partie *Aller plus loin*).

3 - *TV, Hifi, électroménager, le grand bluff ?* Envoyé Spécial, 18 fév. 2010, un reportage de Linda Bendali pour Ligne de mire production.

## *Témoignage…*

**Clémentine, 28 ans, créatrice du site** www.clementinelamandarine.com**, Grenoble**.

*"Lorsque nous achetons un appareil, nous cherchons celui qui est le plus fiable et robuste. Il y a 3 ans, nous étions récalcitrants à l'idée d'acheter une télévision à écran plat, nous avons donc préféré faire l'acquisition d'un téléviseur à tube cathodique, bien plus résistant dans le temps. Mais, même les objets solides s'usent au bout d'un moment et tôt ou tard, ils finissent par tomber en panne. Pour les appareils électroniques, on ne s'aventure jamais à les réparer seuls. Avec les avis sur internet, on trouve souvent un réparateur conseillé par plusieurs personnes proche de chez nous, à qui on peut donc faire confiance. Et sinon, les sites comme* **www.peuplade.fr** *permettent de poser la question aux habitants de votre ville. Il y a souvent quelqu'un qui prend la peine de répondre. Parfois même, des habitants avec des compétences dans le domaine proposent un échange de service.*
*Pour les vêtements, je les répare moi-même. C'est l'occasion de donner un petit plus aux vêtements que je porte. Lorsque mon pantalon préféré s'est troué, j'en ai profité pour lui ajouter une fleur. Elle masquait le trou et en plus, je trouvais ça joli. Pas besoin de compétences particulières en couture, j'ai simplement cousu à la main, un soir, en regardant la télé. Lorsque ma fidèle paire de chaussures a eu les semelles usées, hop, chez le cordonnier. Il m'a changé la semelle par une nouvelle exactement comme je la rêvais. Et bien, ma paire de chaussures était encore mieux après ! Mais il m'a été difficile de trouver un cordonnier acceptant de faire le travail. Là encore, c'est sur internet que j'ai obtenu les renseignements et l'adresse de la boutique.*
*Vérifiez toujours si vous ne pouvez par réparer avant de jeter, c'est un réflexe à prendre. Et s'il n'est pas possible de réparer, pensez aussi à garder tout ce qui peut l'être, cela vous servira à l'avenir comme pièces détachées. Récupérez les fermetures, les boutons, le tissu de vos vêtements. Pour l'électronique, pensez aux composants, nous avons ainsi transformer en disque dur externe le disque dur que nous avions gardé de notre ancien ordinateur."*

### Pas Écofrugal !

- Racheter avant de réparer.
- La durée de vie programmée par les constructeurs.
- Ne pas prendre le temps de porter l'objet chez un réparateur.

## Etude de cas

Rappelez-vous, y a pas si longtemps cette vielle paire de moufles, que vous auriez pu faire réparer en faisant poser une pièce (10 € de réparation contre 35 € pour la nouvelle paire), votre ordinateur portable dont vous avez fini par vous débarrasser après voir renversé votre café sur son clavier (40 € en commandant et en remplaçant vous même le clavier contre 350 € pour un nouvel ordinateur), votre paire de basket décollée que vous avez mise à la poubelle (10 € pour faire recoller la semelle contre 85 € pour une basket neuve). Rien que pour ces 3 objets, vous auriez déjà économisé 410 € au cours des 12 derniers mois si vous aviez eu le réflexe de les réparer.

## "À vos calculettes !"

**Cliquez-ici pour calculer et enregistrer vos économies**

| | |
|---|---|
| Calculez le prix cumulé des objets dont vous vous êtes débarrassés au cours des 12 derniers mois parce qu'ils étaient en panne ou altérés. | € |
| Inscrivez ici le montant des réparations qui auraient été nécessaires pour les remettre en état. | – € |
| Faites cette soustraction pour connaître votre économie récurrente. | = € |

## Pour aller plus loin

**À lire** :

*Made to break Technology and obsolescence in America*, de Gilles Slade - Harvard University Press.

**À voir :**

*TV Hifi, électroménager, le grand bluff ?* Reportage de Linda Bendali - Envoyé Spécial, 18 fév. 2010, pour Ligne de mire production.

*Prêt-à-jeter*, Documentaire de 75 min. de Cosima Dannoritzer, elle décrypte l'histoire et les rouages de l'obsolescence programmée - Arte, 15 fév. 2011.

www.lagrottedubarbu.com/resume-des-episo-des-dispo/ 84 épisodes vidéo des trois premières saisons qui vous expliquent comment récupérer, voire détourner pour d'autres usages, toutes sortes d'objets du quotidien.

**À cliquer :**

www.reparer-facile.fr - www.savoirtoutfaire.com - www.cyberbricoleur.com Trouvez et échangez sur ces sites de bricolage participatifs vos astuces pour réparer vos objets.

www.experts-univers.com Un portail communautaire d'entraide spécialisée.

www.commentreparer.com Des nombreux conseils et une rubrique sur les principaux sites de vente de pièces détachées en ligne.

www.tout-electromenager.fr Un forum sur la réparation.

www.trucsdegrandmere.com Conseils et bons plans en tous genres.

www.bricoleurdudimanche.com Consultez la rubrique entretien et réparations.

www.wiithaa.com Pour recycler, réparer, réinventer et revendre des objets du quotidien.

**À télécharger :**

www.ecoconso.be/IMG/pdf/manuel_reemploi.pdf *Manuel du réemploi - La seconde main, un choix économique et citoyen*. Dans ce guide de 39 pages vous trouverez une liste d'endroits en Belgique ou faire réparer vos objets.

www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/RAPPORT_OP_BDEF_2_.pdf Consultez le rapport du Cniid et des Amis de la Terre intitulé *L'obsolescence programmée, symbole de la société du gaspillage. Le cas des produits électriques et électroniques*. Pour rédiger ce rapport, ils ont questionné nombre de distributeurs (Carrefour, Casino, Conforama, But).

Design : www.publistella.com